



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

La Directrice

Dossier suivi par : Frédéric LAVALETTE

Tél. : 02.41.87.33.36

Mail : [f.lavalette@inao.gouv.fr](mailto:f.lavalette@inao.gouv.fr)

La Directrice de l'INAO

à

Direction Régionale de l'Environnement,  
De l'Aménagement et du Logement  
Des Pays de la Loire  
Unité Départementale de la Vendée

Objet : Installation classée - projet éolien  
Communes de Ste Gemme-La-Plaine  
et St Jean-de-Beugne (85)

*Centrale éolienne du Millard/les Mazières*

Angers, le 17 mai 2018

Par courriel en date du 24 avril 2018, vous avez bien voulu faire parvenir à l'INAO, pour examen et avis, un dossier présenté par la SAS Centrale éolienne du Millard (CEDUM) qui souhaite procéder à l'exploitation d'un parc éolien comprenant 8 aérogénérateurs et un poste de livraison situés sur les communes de Ste Gemme-La-Plaine et St Jean-de-Beugné.

Les communes de STE GEMME-LA-PLAINE et ST JEAN-DE-BEUGNE sont retenues dans l'aire géographique de l'AOP "Beurre Charentes-Poitou" et des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Val de Loire", "Bœuf de Vendée", "Jambon de Vendée", "Porc de Vendée", "Volailles de Vendée", "Mogette de Vendée", "Brioche Vendéenne" et "Gâche Vendéenne". La commune de St Jean-de-Beugné fait également partie de l'aire géographique de l'IGP "Volailles de Challans".

Nos services recensent actuellement 6 opérateurs situés sur la commune de Ste Gemme-La-Plaine et St Jean-de-Beugné, concernés par l'un de ces signes de qualité et d'origine.

Cependant, après étude de ce dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP/IGP concernées.

Pour la Directrice de l'INAO,  
Et par délégation,  
Pascal CELLIER

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire

SITE D'ANGERS  
16 rue du Clon  
49000 ANGERS  
TEL 02 41 87 33 36  
[www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)